

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1523/BPE portant promotion et reclassement de contractuels en service à l'Aviation civile.

n° 1523/BPE

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
8 août 1967

Numéro JO
n° 10 du 10/09/1967

Date du numéro
10 septembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Les agents contractuels du Service de l'Aviation civile dont les noms suivent sont, au titre de l'année 1967, promus et reclassés ainsi qu'il suit : Les dépenses résultant de la présente décision sont imputables au Budget de l'Etat (S.G.A.C.) (Aviation civile au Territoire Français des Afars et des Issas).